

Épisode orageux du 13 août 2025 – Impacts sur le réseau routier départemental et mobilisation des équipes

Communiqué de presse

Albi, le 14 août 2025

Épisode orageux du 13 août 2025 – Impacts sur le réseau routier départemental et mobilisation des équipes

Mercredi 13 août 2025, le département a été placé en alerte météo pour orages. Les prévisions se sont confirmées en fin de journée.

L'épisode orageux a atteint le département peu avant 19 h, avant de s'affaiblir progressivement vers 21 h 30. Les cellules orageuses, se déplaçant selon un axe sud-ouest / nord-est de Toulouse vers Rodez, sont restées concentrées sur ce couloir durant environ 2 h 30, avant de s'évacuer vers le nord.

Les fortes précipitations et rafales de vent ont provoqué des perturbations significatives sur le réseau routier départemental. Plusieurs routes situées entre **Graulhet, Gaillac, Cestayrols, Carmaux et Cordes-sur-Ciel** ont été particulièrement touchées, notamment :

1. RD 1
2. RD 988
3. RD 115
4. RD 600
5. RD 91

La priorité d'intervention a été donnée aux axes principaux pour rétablir au plus vite les liaisons majeures. La phase de sécurisation de l'ensemble des routes impactées se poursuit ce jeudi 14 août.

Dans la majorité des cas, les incidents recensés concernent la chute d'arbres, de branches ou de poteaux (télécoms ou EDF) sur la chaussée, provoquant des coupures de circulation. Ce phénomène est probablement lié à l'affaiblissement de la végétation dû à la canicule, combiné aux rafales de vent et aux averses localement intenses.

La réactivité et la mobilisation des agents départementaux ont permis, à ce jour, qu'aucune victime ne soit à déplorer.

Point sur la situation au 14 août 2025

Objectif : rétablir la sécurité sur l'ensemble du réseau d'ici ce soir

Les opérations de balayage et de suppression des branches en équilibre sont en cours.

Axes toujours fermés (en raison d'un câble EDF en travers de la chaussée – intervention prévue dans la journée) :

1. RD 41 à Lombers
2. RD 4 à Gaillac

Circulation alternée :

1. RD 988, du PR 46 (société Hermet, après le pont de Marssac) au PR 52 (chemin Toulze) – une nacelle autoportée intervient pour évacuer des branches en suspension.
-

Communes et routes départementales principalement impactées

1. Penne : RD 115
2. Cordes : RD 922, RD 33
3. Cahuzac-sur-Vère : RD 1
4. Andillac : RD 1
5. Itzac : RD 8
6. Montirat : RD 9
7. Monestiés : RD 91
8. Carmaux : RD 91
9. Milhars : RD 600
10. Salles-sur-Cérou : RD 27
11. Blaye-les-Mines (village)
12. Saint-Gemme : RD 988
13. Courris : RD 700
14. Bournazel : RD 922
15. Fiac : RD 47
16. Vieux
17. Cabanès

18. Lombers : RD 41 (fermée)

19. Graulhet

20. Gaillac : RD 3 (fermée)

21. Gaillac / Marssac : RD 988

22. Lisle-sur-Tarn

Déclaration de Christophe Ramond, Président du Département du Tarn

« À la suite des violents orages qui ont frappé notre département sur les secteurs des pôles Ouest et Nord-Est hier, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements aux agents de la Direction des routes mobilisés pour leur engagement exemplaire et leur réactivité.

Grâce à leur mobilisation dans des conditions difficiles, de nombreux sinistres ont pu être évités ou limités. Leur présence sur le terrain, leur professionnalisme et leur solidarité ont permis d'assurer la sécurité des habitants, de rétablir les infrastructures affectées et d'apporter une aide précieuse aux populations touchées. »

Pour suivre l'évolution de la situation en temps réel : www.inforoute81.fr

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr